

NUMÉRO

58

JANVIER 2023

LE SPARNONIEN



ÉPERNON | VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

- LE DOSSIER -

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE



ÉPERNON

www.ville-epernon.fr

HYPER

Hanches-Epernon

Pas besoin d'être
un hard discounter
pour vous
proposer les
prix les plus bas.



Nous sommes des Commerçants autrement :



Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h30 - le vendredi de 8h30 à 21h
et le dimanche de 8h30 à 12h30

Route de Gallardon 28130 HANCHES - Tel. 02 37 18 28 60 - www.hyperu-hanches.com



FRANÇOIS
BELHOMME

L'ÉDITO DU MAIRE

“
Ce résultat très gratifiant est le fruit de notre engagement envers les Sparnoniennes et les Sparnoniens”



Chères Sparnoniennes, chers Sparnoniens, chers amis,

L'année 2022 a été marquée par la concrétisation de nombreux projets comme en témoignent les pages de ce nouveau numéro du Sparnonien. Nous continuons à œuvrer pour répondre à vos besoins, rendre notre commune plus attractive, préserver notre cadre de vie et son environnement.

Vous le savez Épernon a été la première ville du département d'Eure-et-Loir à obtenir en avril 2018 la marque « Petites Cités de Caractère ». Cinq années plus tard, la commission de contrôle de Petites Cités de Caractère s'est réunie en septembre à Épernon pour réexaminer son statut. J'ai le plaisir de vous annoncer que le conseil d'administration national de Petites Cités de Caractère France, qui s'est tenu à Paris le 13 décembre dernier, a validé le rapport de la commission de contrôle. Notre commune a ainsi obtenu le statut de commune « homologuée » pour une durée de cinq ans. Ce résultat très gratifiant est le fruit de notre engagement envers les Sparnoniennes et les Sparnoniens à réaliser d'importants travaux afin d'entretenir, restaurer et mettre en valeur le patrimoine de la commune.

Dans le cadre du dispositif « Bourg centre », les travaux de réhabilitation du centre-ville ont commencé avec l'aménagement du parking du Ramponneau et la requalification de la rue du Général Leclerc avec une refonte de l'espace de circulation. Les travaux qui se poursuivent rue Bourgeoise devraient s'achever fin janvier. En parallèle, une voie de circulation douce pour piétons et cyclistes, permettant de relier Épernon à Hanches, a été créée. La finalité de ces travaux étant de redynamiser le centre-ville.

Le contexte économique a conduit la municipalité à réduire l'amplitude horaire de l'éclairage public. Cela permettra de réaliser des économies mais aussi de diminuer

l'impact de la pollution lumineuse. Cette décision vient compléter les mesures mises en œuvre bien avant la crise énergétique pour maîtriser les dépenses en matière d'énergie.

Dès le début du conflit entre l'Ukraine et la Russie, nous avons souhaité nous associer au grand mouvement de solidarité et de soutien en faveur des populations ukrainiennes déplacées. Quatre logements appartenant à la ville ont été mis à disposition afin d'accueillir des familles. Je tiens à remercier les Sparnoniennes et les Sparnoniens qui ont été nombreux à répondre spontanément à l'appel aux dons pour permettre à ces familles de s'installer.

Nous avons aussi la chance à Épernon de bénéficier d'un tissu associatif riche et dynamique. Grâce à leur dévouement, les membres des associations et les bénévoles développent et animent la vie locale, qu'elle soit sportive, culturelle ou sociale. Je veux les remercier sincèrement et les féliciter pour leur investissement au quotidien.

Nos finances, qui sont d'ores et déjà impactées sur l'année 2022, deviendront contraintes en 2023. Cependant, nous maintenons nos ambitions. Comme nous nous y sommes engagés, 2023 sera l'année du renouveau pour les Prairiales. Ce bâtiment datant de 1994 a grand besoin d'un lifting. Les travaux qui seront réalisés en plusieurs tranches, devraient commencer en avril prochain dès la saison culturelle terminée.

Au seuil de cette nouvelle année, il m'est très agréable de vous souhaiter, au nom du conseil municipal et en mon nom, une excellente année 2023, pleine de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets.

Votre maire

**François
BELHOMME**

p. 05

Dossier :
Petites Cités
de Caractère

p. 14

Travaux, grands
projets et
environnement

p. 08

Environnement
et développement
durable

p. 22

Vie sportive

p. 10

Vie culturelle
et patrimoine

p. 26

Finances &
Ressources
Humaines

- 9 Vie scolaire
- 13 Solidarité
- 16 Manifestations municipales
- 17 Vie associative
- 19 Affaires générales
- 20 Sécurité
- 28 Information - communication
- 29 Urbanisme
- 30 État-civil
- 31 Portes euréliennes d'Ile-de-France
- 32 Syndicats intercommunaux
- 34 Vie politique

RETROUVEZ NOUS SUR

WWW.VILLE-EPERNON.FR

 @MairieEpernon

ET SUR L'APPLICATION « Epernon »



LE SPARNONIEN
JANVIER 2023 - N°58

Directeur de publication : François Belhomme, Maire d'Épernon • **Rédaction** : coordonnée par le service information et communication • **Photos** : Mathieu Ana, Dominique Bonnet, Béatrice Bonvin, Épernon Patrimoine, Amicale d'Épernon, adobe stock • **Maquette & réalisation** : Agence Café Noir • **Impression** : ITF Imprimeurs



Début décembre, l'assemblée générale des Petites Cités de Caractère de France a voté la reconduction de la marque pour notre ville d'Épernon. Ce label concrétise le travail effectué par les équipes municipales qui se sont succédées depuis de nombreuses années.

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

UNE CITÉ AU CARACTÈRE AFFIRMÉ



CHRONOLOGIE

- 2017 : création de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine
- Avril 2018 : Épernon devient la première ville d'Eure-et-Loir à être labellisée « Petites Cités de Caractère »
- 2019 : création du Site Patrimonial Remarquable
- Avril 2022 : ouverture de l'office du tourisme d'Épernon
- Décembre 2022 : renouvellement de la marque « Petites Cités de Caractère »

Depuis cinq ans déjà, et encore pour au moins cinq années de plus, la ville d'Épernon arbore fièrement la marque « Petites Cités de Caractère ». Accrochée à son éperon rocheux depuis des siècles, notre ville n'a eu de cesse d'évoluer en préservant son caractère authentique et patrimonial. Dans un contexte économique compliqué et contraint réglementairement, l'équipe municipale poursuit l'action engagée par les élus précédents afin de transmettre un héritage dynamique et empreint d'histoire aux habitants et aux visiteurs.

La marque « Petites Cités de Caractère » vient ainsi matérialiser et conforter le travail effectué depuis des décennies en protégeant et en mettant en valeur le patrimoine tant architectural que naturel d'Épernon.

L'histoire de notre ville, de son passé gallo-romain à son dynamisme moderne, s'écrit et se lit à chaque coin de rue. Sa situation particulière, au croisement de territoires, de départements et de régions, lui permet de maintenir un cadre de vie attractif avec des services et un pôle économique digne d'une grande ville.

Faire partie des « Petites Cités de Caractère », c'est relier le passé, le présent et le futur. Lors de la réception du comité de la commission de contrôle le 26 septembre dernier, François Belhomme, Maire de la ville racontait : « C'est une grande fierté de vous recevoir dans notre cité. Les Sparnoniens sont très attachés à la marque PCC « Petites

Cités de Caractère ». C'est une concrétisation pour notre équipe municipale. A tel point que même notre opposition politique a appelé son groupe « Épernon, notre cité de caractère ». Le premier magistrat de la ville ajoutait : « A Épernon, vous pouvez prendre un cours de guitare le matin à l'école municipale de musique, visiter un de nos édifices classés monument historique le midi, profiter de la médiathèque ou d'une des salles de sport avant de vous promener dans un cadre verdoyant l'après-midi et d'applaudir des célébrités dans l'espace culturel des Prairiales le soir. Notre cité regorge de richesses culturelles, sportives et patrimoniales ! »

Le 26 septembre, des représentants des « Petites Cités de Caractère » du Département et de la Région, de la Chambre des Métiers de l'Artisanat Centre-Val de Loire, de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine, de la Fondation du patri-





moine, d'Eure-et-Loir Tourisme, du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement ainsi que de la Région Centre-Val de Loire ont visité Épernon. Ils ont été accueillis par François Belhomme, Maire, accompagné d'une partie de son conseil municipal, de Stéphane Lemoine, Président de la communauté de communes des Portes euréliennes d'Ile-de-France, des représentants de l'office du tourisme et des associations locales du patrimoine ou du tourisme.

Les élus de la ville ont ainsi pu présenter un bilan des années passées depuis l'homologation de 2018 et énoncer les projets et engagements de la collectivité pour les cinq années à venir. Sous la direction de Bernard Plat, Président de la commission d'homologation et de contrôle, l'assemblée a bénéficié d'une visite guidée de la ville, dirigée par Eric Roynel, conseiller municipal en charge des « Petites Cités de Caractère ». Le Maire, François Belhomme a détaillé à l'assistance les réalisations passées comme la résidence seniors ou la médiathèque la Pergola et annoncé les projets à venir comme le projet Bourg-

À SAVOIR

→ Ils vous représentent dans les instances des Petites Cités de Caractère

François Belhomme, Maire de la ville est vice-président de l'association régionale et représente le département d'Eure-et-Loir au bureau national

Françoise Ramond, Maire honoraire d'Épernon, est présidente de Petites Cités de Caractère Eure-et-Loir et membre associé de l'association régionale

Eric Roynel, conseiller municipal délégué, est référent Petites Cités de Caractère pour la commune d'Épernon

Centre regroupant la place Aristide Briand et l'aire de valorisation des ruelles.

Après les délibérations de la commission des « Petites Cités de Caractère », c'est le 13 décembre dernier que le conseil d'administration national de l'association a validé la prolongation de la certification pour la cité d'Épernon.

La municipalité est heureuse de ce dénouement : c'est l'image de notre ville et son attractivité qui en sont renforcées. En complément de la Véloscénie, le label « Petites Cités de Caractère » permet lui aussi de favoriser le tourisme et le dynamisme de notre territoire.



Petites Cités
de Caractère

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE : KÉSAKO ?

Né au milieu des années 70, le label valorise des communes atypiques, à la fois rurales par leur implantation, leur population limitée, et urbaines par leur histoire et leur patrimoine. C'est aujourd'hui plus de 200 communes labélisées.

Les grands axes du label :

- Concilier le développement de leur commune dans le respect du patrimoine
- Fédérer les différents acteurs autour du projet patrimonial de la commune
- Mettre en avant les spécificités des cités afin d'améliorer leur rayonnement
- Sauvegarder, restaurer, entretenir le patrimoine local afin de le mettre en valeur, l'animer et le promouvoir auprès des habitants ou des visiteurs

Les sept engagements des communes du label :

- Création d'un Site Patrimonial Remarquable et mise en place d'un règlement adapté
- Entretien et valorisation de l'espace public
- Entretien et valorisation du bâti public
- Entretien et valorisation du bâti privé
- Engagement en faveur de l'accueil du public
- Engagement en faveur de l'animation
- Engagement à participer à la vie du réseau

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

A l'heure où les questions écologiques et d'approvisionnement de l'énergie sont devenues centrales, la ville d'Épernon continue sa politique en faveur du développement durable.

Depuis de nombreuses années, les services municipaux travaillent à la rénovation du parc immobilier de la ville. Les bâtiments sont ainsi au fur et à mesure rénovés, mieux isolés et mieux équipés avec du matériel de chauffage à la pointe. A titre d'exemple, entre 2019 et 2020 la ville a réduit de moitié sa consommation dans les bâti-

ments publics. Comme vous avez pu le constater depuis début décembre, le conseil municipal a également décidé d'éteindre l'éclairage public entre 00h30 et 4h30 (les horaires ont été déterminés afin de garantir la sécurité des usagers des premiers et derniers trains desservant la gare SNCF). Cette mesure, motivée par la volonté

de consommer moins, vient en complément des décisions prises depuis plusieurs années. Le parc d'éclairage public est actuellement composé à 30% d'ampoules LED, moins consommatrices que les ampoules à incandescence classiques. Progressivement, la ville investit pour remplacer ces matériels énergivores.

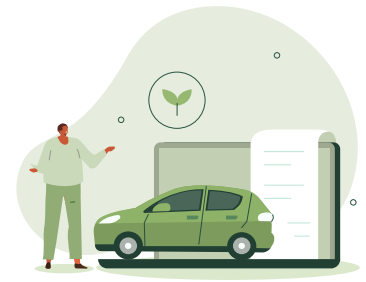
A titre d'exemple, voici les économies réalisées avec l'extinction nocturne de l'éclairage public :



**54 foyers moyens français
(consommation annuelle)**



**15 tonnes de CO2
non rejetées**



**107 626 km
non parcourus en voiture**



La ville d'Épernon accompagnée dans le cadre du protocole Petites Villes de demain

En septembre dernier, François Belhomme, maire d'Épernon a signé avec Lionel MASSON, directeur territorial Enedis pour l'Eure-et-Loir, la convention Petites Villes de demain avec le fournisseur d'énergie. Ce protocole permet au prestataire de donner à la ville des statistiques ciblées sur les consommations de chaque bâtiment et point de consommation de la ville. Ainsi les services municipaux pourront intervenir sur les points les plus énergivores pour les transformer en points d'économies énergétiques.

VIE SCOLAIRE

À SAVOIR

Comme chaque année, des travaux de rénovation, de sécurisation ou d'embellissement des équipements scolaires ont été programmés durant les vacances :

→ A l'école maternelle Billardièrre

De nouveaux jeux ont intégré la cour

→ École élémentaire Billardièrre

Un ascenseur pour personnes à mobilité réduite a été créé

→ Louis Drouet Maternelle

Une douche a été installée

plus près du dortoir, de nouveaux lits sont désormais à disposition des enfants pour la sieste.

aux écoles élémentaires afin de participer aux frais des classes de découverte, organisées par les enseignantes.

Cette année nos écoles accueillent 638 élèves, répartis en 3 groupes scolaires : La Billardièrre, Louis Drouet et La Chevalerie gérée en syndicat intercommunal avec la commune voisine de Droue-sur-Drouette. Les 393 élèves en élémentaire composent 18 classes et 245 élèves de maternelle constituent 10 classes.

L'attribution des écoles aux élèves dépend bien entendu du lieu de résidence de chaque famille.

En septembre, deux nouvelles directrices ont été accueillies dans nos écoles, Mme Sylvie Romagny étant partie à la retraite, Madame Célanie Sanchez a pris la direction de l'école maternelle de la Billardièrre ; tout comme Mme Fabienne Caillière, à l'école élémentaire de la Chevalerie, succède à Mme Nadine Giquel, elle

aussi en retraite. Chaque école reçoit une subvention annuelle pour sa coopération, en complément de la participation financière des parents ainsi que des sommes récoltées par les actions menées au sein des écoles (photos, vente d'objets, etc...). Cette allocation permet à chaque enfant de bénéficier de 75€ pour financer les sorties scolaires et les animations qui jalonnent l'année.

Par ailleurs, une aide financière supplémentaire de 8 500€ est attribuée



LE MOT DE VOTRE ÉLUE

Béatrice Bonvin, première adjointe au maire en charge des affaires scolaires

Nous avons toujours un regard bienveillant sur la vie et l'éducation de nos enfants car ils représentent notre avenir. Notre politique et notre rôle d'élu à la ville est ainsi de favoriser les liens entre les différents intervenants (éducation nationale, communauté de communes, personnel communal...) pour offrir la meilleure éducation possible à nos jeunes. Nous avons ainsi tenu à ce que les accueils périscolaires et de loisirs se fassent directement dans chaque établissement et gardons un œil attentif quant à l'entretien et à la sécurité des bâtiments. Nous veillons également à proposer un service municipal exigeant matérialisé par des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (A.T.S.E.M.) présents dans chaque classe de maternelle (y compris en grande section) et des accompagnateurs dans chaque car scolaire alors que ce n'est pas une obligation légale. Soyez assurés de notre vigilance de tous les instants pour favoriser l'instruction des jeunes Sparnoniens.

DIVERTISSEMENTS CULTURELS



Nous avons tous besoin de nous évader, de rêver, de créer. La pandémie semble derrière nous. La reprise des habitudes revient et c'est avec grand plaisir que la ville d'Épernon a pu de nouveau vous accueillir et vous offrir un panel de divertissements culturels accessibles à tous : cinéma, concerts, théâtre, ateliers, expositions ont été au programme de cette année.

Petits et grands peuvent accéder à prix modiques (gratuits pour les moins de 18 ans et les étudiants de moins de 25 ans) à la médiathèque «La Pergola».

L'équipe dynamique et chaleureuse vous y accueille et vous propose des animations diverses : « Heures du Conte », jeux de société, club de lecture, expositions, ateliers créatifs et bien d'autres encore.

Les actions culturelles sont enrichies par les collaborations entre les pôles culturels, comme avec l'école municipale de musique d'Épernon qui accueille les élèves dès la moyenne section de maternelle. École de musique dans laquelle

vous pouvez découvrir, pratiquer, apprendre un instrument ou le chant et participer aux pratiques collectives qui permettent aux chanteurs et musiciens de partager leur passion : musique en ville, ateliers communs Pergola-Prairiales.

L'école municipale de musique d'Épernon dispense un enseignement de qualité que chacun peut découvrir lors des concerts bis ; mini concert au sein de l'école.

La remise des diplômes vient récompenser le travail des élèves, sans oublier les deux grands rendez-vous que sont le

concert de Noël et le gala de fin d'année donnés aux Prairiales. L'ensemble des professeurs prodigue son art avec passion pour le plaisir de tous.

Les Prairiales est un espace culturel dédié aux spectacles vivants, théâtre, comédie, concert, musique, danse, danse du monde, sans oublier le cinéma.

L'évolution du cinéma avec le passage au numérique a permis de passer de 2 séances tous les quinze jours à 5 séances par semaine, le mercredi et le vendredi. Le cinéma a renforcé son offre pendant les petites vacances scolaires avec des projections supplémentaires.



LE MOT DE VOTRE ÉLUE

Christine HABEGGER, adjointe au maire en charge de la vie culturelle

A la fois proche et loin de la vie parisienne, la ville d'Épernon vous propose à toutes et tous un accès de qualité à la culture. Depuis l'apprentissage de la lecture avec la médiathèque la Pergola et de la musique avec notre école municipale jusqu'à la diffusion de spectacles de styles variés et de cinéma aux Prairiales, chacune et chacun peut bénéficier d'une pratique artistique et de nombreuses propositions culturelles. Nous souhaitons en permanence éveiller votre curiosité, et vous offrir une diversité d'offres à prix accessibles.

Depuis 1994 et la création de l'espace culturel des Prairiales, les équipes municipales n'ont eu cesse de développer et mettre en place des structures culturelles de proximité et de qualité. C'est dans cette droite lignée que nous sommes fiers de ce qu'est devenue la médiathèque La Pergola, lieu intégré dans son environnement et qui répond à un besoin de la population au vu de sa fréquentation. Nous continuons cette politique en proposant dès 2023 une rénovation importante des Prairiales. Nous prévoyons des travaux structurels, avec des espaces permettant à la fois des consommations réduites d'énergie et un accueil de grande qualité des artistes et du public. Nous vous communiquerons prochainement un planning et davantage d'informations sur ces travaux. Vous constaterez que nous avons à cœur de réduire le plus possible les impacts sur les usagers des salles et vous dévoilerons une saison culturelle maintenue.



Le cinéma, c'est également des séances en version originale sous-titrée (vost), des films jeunesse, du cinéma /atelier, du cinéma /débat, du cinéma/concert. L'attractivité de ce cinéma de proximité passe également par les films diffusés assez rapidement après leur sortie nationale et bien sûr une politique tarifaire particulièrement basse et en dessous de la moyenne pratiquée dans les cinémas de l'hexagone. Cette proximité s'étend avec la disponibilité de l'équipe qui répond de plus en plus souvent à des demandes de projection de film par les comités d'entreprise,

les écoles en plus des dispositifs institutionnels : ciné / maternel, ciné / école, ciné / collège et en attente ciné / lycée. Prochainement débutera une campagne de réhabilitation énergétique et esthétique des Prairiales qui nous permettra de vous accueillir dans un établissement rajeuni et plus fonctionnel.

En attendant nous espérons vous voir nombreux aux prochaines manifestations !



CONSERVATOIRE DES MEULES ET PAVÉS : UN PATRIMOINE À FAIRE CONNAITRE, UNE HISTOIRE À FAIRE VIVRE

L'histoire d'Épernon n'est pas figée, elle recèle encore de nombreux chapitres et l'association Épernon Patrimoine s'est attachée sur cette année 2022 à se souvenir de cette époque gallo-romaine qui a marqué de façon indélébile nos modes de vie d'aujourd'hui.



Ils n'étaient pas fous ces romains, et lors des deux fêtes de mai et septembre, les visiteurs ont pu découvrir le pain proposé aux consommateurs gallo-romains préparé par nos boulangers à partir d'une recette authentique retrouvée à Pompéi.

Dans ce même cadre, ce sont près de 300 élèves des écoles primaires d'Épernon et des environs qui ont réalisé leur petit pain à partir d'une boule de pâte qui leur était fournie, repartant chez eux avec le résultat de leur travail, cuit sur place.

La découverte du patrimoine s'est illustrée à nouveau avec les visites guidées de la ville médiévale qui rassemblent chaque dimanche un large public venu des départements voisins. La visite du Prieuré-St-Thomas a complété cette année la redécouverte de l'histoire de la cité.

Sans oublier les meules et pavés d'Épernon qui sont à l'origine de la vocation industrielle de la ville, avec l'histoire de ces ouvriers des carrières qui ne doit pas glisser dans l'oubli.

ET ALORS ? 2023 ?

Les visites guidées vont reprendre, toujours plus fouillées, toujours plus riches afin de faire découvrir de nouvelles facettes de la cité.

Nous n'avons pas encore arrêté le thème de l'exposition temporelle mais elle se situera à la fois dans l'histoire et dans la vie de tous ceux qui, artistes ou personnalités de tous ordres ont fréquenté la petite cité de caractère.



EN PLUS DE SES MISSIONS OBLIGATOIRES, LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ANIME DES ACTIONS SOCIALES DE PROXIMITÉ.

Après deux années de pandémie, la vie a repris son cours progressivement et les actions en faveur des seniors ont pu être de nouveau organisées :

- le goûter, qui a réuni une centaine de convives, s'est déroulé le jeudi 13 octobre à la Savonnière, dans le cadre de la semaine bleue. Il était animé par Sylvie MEHEUST, accordéoniste accompagnée de Valérie VINCENT, chanteuse.
- le spectacle de Noël : présenté le samedi 3 décembre aux Prairiales, il avait un avant-goût de Noël pour les 251 invités du centre communal d'action sociale, grâce à la chorale Black Harmony Gospel Singers et son répertoire de chants gospel et de chants de Noël.
- Quant aux paniers gourmands, ils ont été livrés par Simone Beulé et Marie-France Durand, élues au conseil d'administration du C.C.A.S. 126 personnes ont préféré choisir un bon d'achat à dépenser chez les commerçants sparnoniens.
- Le repas offert par la ville a été reporté cette année aux 24 et 25 septembre. Avec son tour de chant cabaret « Chapeau l'artiste », Dimitri AUBRY a fait briller ses étoiles lyriques dans les yeux des seniors.



LE MOT DE VOTRE ÉLUE

Simone Beulé, conseillère municipale déléguée en charge des fêtes, des cérémonies et des seniors

Après des périodes difficiles, quelle joie de partager des temps et des événements où se retrouver tous ensemble. Nous sommes aux côtés de tous et continuons d'avoir une attention et une bienveillance particulière envers nos aînés. Nous œuvrons pour que chacun puisse bien vivre à Épernon et trouver aide ou soutien s'il en a besoin.

UN GRAND ÉLAN DE SOLIDARITÉ



LE MOT DE VOTRE ÉLUE

**Patricia Eveno,
adjointe au maire
en charge de
l'action sociale, du**

logement et des manifestations patriotiques

Cette année encore, et comme lors de chaque crise, un grand mouvement de solidarité s'est manifesté dès le début du conflit en Ukraine. Notre équipe municipale tient à remercier l'ensemble des habitants d'Épernon qui se sont une nouvelle fois mobilisés bénévolement par des actions et des dons importants. Les élus et agents de la ville ont coordonné, centralisé et offert une logistique pour que cette générosité soit efficiente.

Nous avons également été à l'écoute et offert des solutions aux personnes résidant sur notre territoire ayant des liens de parenté avec des Ukrainiens. Grâce à ces actions, des familles ont pu être réunies, accueillies et ont pu fuir la guerre. Nous ne pouvons qu'être fiers des réactions Sparnoniennes et vous en remercions une fois de plus.



Depuis le début de la guerre en Ukraine, élus et Sparnoniens se sont mobilisés afin d'apporter leur contribution à l'accueil temporaire de la population ukrainienne déplacée.

Plusieurs initiatives, municipales, particulières ou associatives ont vu le jour et témoigné d'un grand élan de solidarité.

Dans un premier temps, la ville a mis à disposition quatre logements vacants habituellement réservés aux enseignants. Ces logements ont été équipés grâce à de nombreux dons de particuliers (meubles, linge de maison, vaisselle, produits de première nécessité en nourriture et hygiène, ...). Par ailleurs, des familles Sparnoniennes se sont également manifestées spontanément pour recevoir des Ukrainiens chez eux. Les premières familles sont arrivées en

mars, pour l'essentiel des mamans avec leurs enfants.

Dans ce dispositif d'accueil, les agents communaux ont été sollicités pour accueillir, orienter, scolariser ou aider ces populations déplacées selon la situation rencontrée.

Les 19 et 20 mars, la ville d'Épernon, en partenariat avec la communauté de communes des Portes euréliennes, a organisé une collecte dans les locaux de l'ancien supermarché DIA. Les dons ont été transmis à la Protection Civile et acheminés dans le Loiret, vers la base nationale de cette association d'utilité publique. Un convoi est ensuite parti pour l'Europe de l'Est, afin d'aider la population ukrainienne dans le besoin. Puis en avril, une journée culturelle de soutien a été organisée aux Prairiales par deux artistes sparnoniens, en partenariat avec la ville d'Épernon. Au programme, un atelier danse avec Andréa Bescond et un spectacle « Un Monde de fou » par Eric Métayer. Tous les dons collectés ont été reversés à la Protection Civile (une entrée à 15€ = un don).

De leur côté, les associations Accueil et Dialogue et Action Emploi ont pris en charge les mamans pour les accompagner dans la vie quotidienne. Des cours de FLE (Français Langue Etrangère), financés et rémunérés par la Région Centre-Val de Loire, ont été mis en place sur une durée de trois mois, à raison de quatre jours par semaine de juillet à septembre avec deux semaines de stage obligatoire en « entreprise ». Le but de cette formation, dispensée à une douzaine de personnes, était de faciliter l'apprentissage de la langue française aux réfugiés ukrainiens afin de leur permettre ensuite une meilleure insertion socio-professionnelle.

→ OFFRIR À CHACUN UN CADRE DE VIE SE-REIN

Après deux années marquées par un cadre sanitaire contraignant, l'équipe municipale a lancé en 2022 les premiers grands travaux du projet phare pour lequel elle a été élue en 2020 : le Bourg-Centre.

Retour sur une année

→ LES RUES DU GÉNÉRAL LECLERC ET BOURGEOISE AINSI QUE LE PARKING DU RAMPONNEAU

Dès le début d'année, ces artères principales de la ville sont entrées en travaux avec la réhabilitation de portions de réseau d'assainissement. Lors des vacances scolaires, pour ne pas entraver l'accès au collège, c'est le parking du Ramponneau qui a fait peau neuve. Sens de circulation et de stationnement repensés, esthétique remodelée... chacun peut aujourd'hui constater la praticité de cet espace.



Commencés après la Saint-Fiacre, les travaux des rues du Général Leclerc et Bourgeoise sont bientôt terminés. Pavés en grès, enrobés grenailés, davantage de places de stationnement, courbes repensées et tailles des espaces permettant une meilleure sécurité pour tous dans un cadre rafraîchi... cet accès principal de la place Aristide Briand permet à chacun de trouver sa place.

Les éclairages publics ont été totalement renouvelés, accueillant des LED moins énergivores tout en permettant un confort maximal pour les usagers. Une place importante est laissée pour une végétation offrant à tous un meilleur cadre de vie.

→ LA ROUTE DE NOGENT-LE-ROI

Entre juin et septembre, le département d'Eure-et-Loir et la ville d'Épernon ont lié leurs efforts pour réaliser les travaux attendus de sécurisation de la route départementale 4 au niveau de la résidence de la Justice. Un système de palplanches sécurisant le virage a été installé, une nouvelle glissière (en béton armé) a été créée et l'ensemble de la voirie a été refaite. Le S.I.E.P.A.R.E. a réhabilité des portions du réseau d'assainisse-

ment et d'eau potable.

→ LA LIAISON DOUCE VERS LE LYCÉE DE HANCHES

A l'automne, la liaison en circulation douce entre le rond-point d'Amberg et Hanches a été réalisée. C'est désormais un axe de plus de 2km qui permet aux piétons et cyclistes de rallier les deux communes en toute sécurité. Cette portion sera prochainement complétée afin de relier totalement la gare d'Épernon, notre centre-ville et le lycée Joséphine Baker de Hanches.



→ JARDINS COMMUNAUX

En complément des espaces déjà utilisés impasse des Lilas, la ville réalise quinze nouvelles parcelles de jardins communaux. Situés dans les ruelles, ces nouveaux jardins seront prochainement totalement viabilisés, défrichés, raccordés à l'eau courante et équipés d'abris pour entreposer les équipements.

→ RÉFECTION DES HUISSERIES DE L'HÔTEL DE VILLE

Dans le cadre du plan de rénovation du patrimoine communal, les huisseries, portes et fenêtres de l'hôtel des Tourelles ont été changées en 2022. Vous ne l'avez pas remarqué ? C'est normal, l'esthétique et les matériaux d'origine du bâtiment sont conservés en intégralité afin d'en préserver son intégrité. À l'heure des économies d'énergie, ces travaux représentent une économie substantielle pour les prochaines années.



À SAVOIR

→ Propreté : des agents municipaux réactifs pour préserver votre cadre de vie

A Épernon, ce ne sont pas moins de 4 agents municipaux qui sont entièrement dédiés à la propreté urbaine. Ils arpentent sans cesse les 29,5km de voiries communales et les 9km de chemins de la ville.

→ La propreté, c'est l'affaire de tous !

De nombreuses poubelles sont à votre disposition !

Des sachets sont prêts à l'emploi pour ramasser les déjections de vos animaux de compagnie.

→ Vous constatez une malpropreté ou un problème dans la ville ?

Informez les services municipaux en utilisant le module « signalement » de l'application Epernon (disponible gratuitement sur App Store et Android)



LE MOT DE VOTRE ÉLU

Denis Durand, adjoint au maire en charge des travaux, de l'environnement et du développement durable

Comme nous nous y étions engagés, nous continuons cette année de réaliser les travaux structurants dont notre ville a besoin. Nous travaillons chaque jour pour embellir votre quotidien et pour mettre en valeur le caractère de notre cité. Nous poursuivons notre politique d'enfouissement des réseaux aériens, créons des espaces de circulations douces et développons des lieux publics de qualité. Le projet Bourg-Centre est lancé, avec des travaux conséquents qui feront entrer notre ville dans une nouvelle ère. Une attention particulière est portée au fleurissement et au cadre de vie de la ville pour qu'elle soit agréable à tous. Chacun de nos investissements nous permet d'envisager le futur de notre ville sereinement.

Cette année, les animations ont encore évolué pour vous permettre de participer à des moments festifs afin de nous retrouver ensemble et de créer encore plus de lien social, qui fait le ciment de notre petite cité de caractère.

C'est ainsi que vous avez pu découvrir le nouveau festival d'art en mai et les Sparno'expo organisées par la commune en partenariat avec la galerie d'art Eve 78. Ce sont cinq expositions, en plus du festival, qui vous sont dorénavant proposées dans le lieu enchanteur de la salle des Pressoirs, tout au long de l'année.

Autre rendez-vous marquant, la première édition du marché de Noël organisé par la ville d'Épernon qui s'est déroulée dans deux endroits simultanément, la place Aristide Briand et la Salle des Pressoirs en partenariat avec l'association L'Espernonne.

Ces nouveautés viennent compléter les traditionnelles manifestations que sont musique en ville, les célébrations de la fête nationale, le forum des associations ou la fête communale de la Saint-Fiacre qui attirent chaque année de plus en plus de participants.

Les manifestations officielles, 8 mai, 18

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÈNEMENTS



juin, 11 novembre font partie des temps de recueillement qui ponctuent une année riche en temps forts.

Pour la première fois depuis la crise sanitaire, les nouveaux Sparnoniens ont pu être reçus par le Maire et ses élus pour une présentation de la ville aux Pressoirs. Avec le renouvellement de la marque des Petites Cités de Caractère, nous continuerons de faire progresser la ville, d'y proposer des animations de qualité tout au long de l'année afin qu'elle reste touristiquement attractive, économiquement saine et qu'elle préserve au mieux son patrimoine.



LE MOT DE VOTRE ÉLU



Eric Roynel, conseiller municipal délégué à l'animation de la ville, à la vie associative et aux Petites Cités de Caractère

Nous pensons l'ensemble des animations et évènements proposés par la ville pour qu'ils s'intègrent au mieux au territoire, le fasse vivre, toujours en lien avec ses habitants, ses associations et ses acteurs. L'ensemble des élus et des services de la ville sont mobilisés pour vous proposer un calendrier ou chacun pourra trouver sa place. Nous espérons que ces animations contribuent au bon vivre de notre cité.

La diversité des actions proposées par nos associations est une richesse que nous avons à cœur de préserver. Que ce soit au travers des espaces publics ou des salles mises à disposition, via des prêts de matériels ou par l'utilisation de ses supports de communication, la ville d'Épernon soutient toutes ses associations. Nous serons toujours derrière ceux qui œuvrent par engagement et par dévouement.

LES ASSOCIATIONS SPARNONIENNES

Qu'elles soient culturelles, sportives, de loisirs ou de solidarité, de nombreuses associations participent à la vie de notre ville. La ville est à leur écoute et les soutient dans leurs démarches et leur quotidien.

Le forum des associations, organisé le premier week-end de septembre marque le lancement de la saison et permet à chaque Sparnonien de venir rencontrer les structures d'Épernon et de s'inscrire à ses activités de l'année.

En 2022, nous avons accueilli des événements sportifs comme le passage du tour cycliste d'Eure-et-Loir ou les célébrations du 55^{ème} anniversaire du jumelage du canton d'Épernon-Maintenon avec le Landkreis (région) d'Amberg-Sulzbach en Bavière (Allemagne).

Cette année est également marquée par le retour des rassemblements réguliers de toutes nos associations. Par exemple, le club des Bons amis réuni de nombreux séniors chaque semaine dans un cadre convivial et festif.



La municipalité tient à remercier très chaleureusement l'ensemble des associations et leurs nombreux adhérents qui œuvrent pour nous offrir tout au long de l'année de nombreux moments festifs qu'ils soient culturels, sportifs ou sociaux. Merci pour leur engagement et leur dévouement qui participent à la vie de la ville et la fait rayonner sur le territoire. De nouvelles associations ont récemment vu le jour sur notre commune et proposent déjà de nouvelles activités et de nouveaux rendez-vous culturels de qualité.



AU CŒUR DU SERVICE PUBLIC

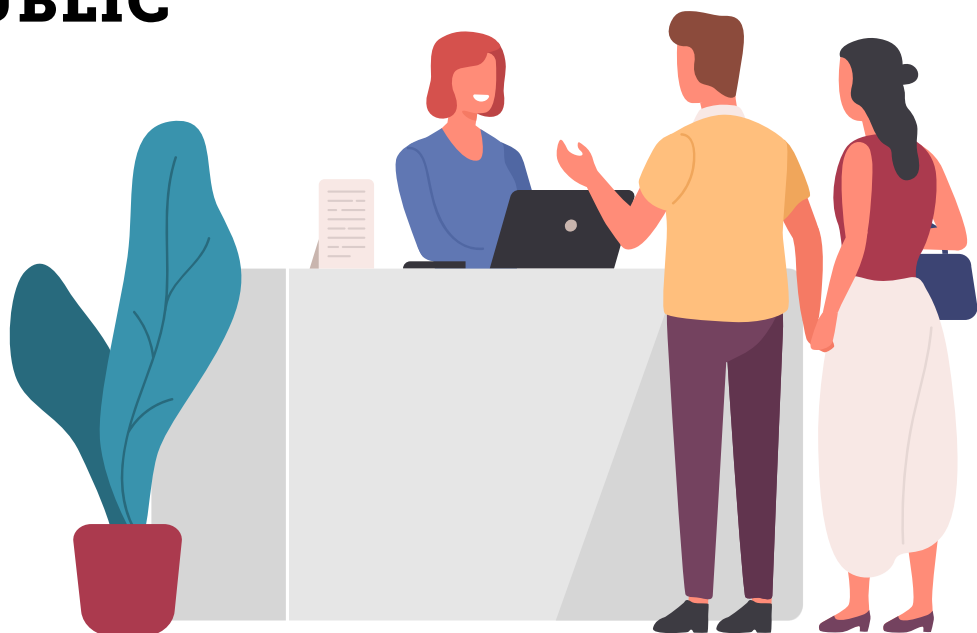
En charge de l'accueil de la mairie, de l'ensemble de vos démarches, des titres sécurisés, de la gestion du cimetière ou encore de l'organisation des élections sur la commune, les affaires générales représentent le poumon du service public de proximité.

Pour tous les événements de votre vie (naissance, mariage, pacs, décès...) la mairie est à vos côtés en facilitant vos démarches administratives et en vous fournissant vos documents d'état-civil. Agissant au nom de l'État, sous l'autorité du procureur de la République, le maire a des fonctions d'officier d'état-civil. Ces fonctions centrales des compétences de la collectivité peuvent être déléguées aux adjoints en cas d'empêchement, la célébration d'un mariage, par exemple.

A Épernon, 3 agents sont en charge de l'accueil, des affaires générales et du service à la population. Elles répondent à vos demandes, en mairie, par téléphone ou numériquement, vous orientent et instruisent vos démarches d'état-civil en lien avec les services de l'État.

Depuis 2017 et le déploiement des titres d'identités sécurisés en France, seules certaines mairies – dont Épernon – sont habilitées à instruire ces documents officiels. Tout administré, y compris habitant en-dehors d'Épernon, peut faire réaliser ses titres sécurisés en mairie (la collectivité a obligation légale de répondre aux demandes de la population nationale). Selon les périodes, les délais pour l'obtention d'un titre varient de quelques semaines à plusieurs mois. L'ensemble des pièces et documents à fournir pour réaliser vos démarches sont disponibles sur le site internet de la ville, le répertoire municipal et l'application « EPERNON ».

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter



directement la mairie par téléphone (02 37 83 40 67) ou par courriel (contact@ville-epernon.fr). N'hésitez pas à solliciter la mairie d'Épernon, ses élus et ses agents. Ils vous accompagnent dans votre quotidien, vous aident et vous rendent un service public de proximité.

Liens utiles :

www.ville-epernon.fr/demarches-administratives
<https://ants.gouv.fr>

→ QUELLES SONT LES DÉMARCHES QUE L'ON PEUT FAIRE EN MAIRIE D'ÉPERNON ?

État-civil :

→ **Naissance** : tout enfant né sur la commune doit être déclaré en mairie dans les cinq jours suivant l'accouchement.

→ **Élections** : pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

→ **Célébration d'un mariage** : si vous résidez (un des futurs-mariés ou un des parents) sur Épernon, vous pouvez célébrer votre mariage civil en mairie. Vous

devez effectuer la demande (date et horaire souhaités) à l'attention de M. le maire. Le service état-civil vous accueillera et vous indiquera les démarches à effectuer (prévoir 3 mois minimum avant la date souhaitée).

→ **Pacte civil de solidarité (P.A.C.S.)** :

c'est un contrat, conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, qui permet d'organiser la vie commune. La convention est à déposer au service d'état-civil en présence des deux personnes concernées pour enregistrement (également possible devant un notaire).

→ **Reconnaissance d'un enfant naturel** :

c'est une démarche volontaire et officielle ayant pour but d'établir la filiation maternelle et paternelle d'un enfant naturel. La reconnaissance est possible avant ou après la naissance.

→ **Baptême Civil** :

il n'a pas de valeur juridique mais permet de désigner un parrain et / ou une marraine à un enfant. Une cérémonie est alors organisée sous l'égide d'un adjoint au maire.

→ **Divorce ou dissolution de P.A.C.S.** :

prononcé par un avocat, le divorce doit être mentionné sur les actes de naissance, mariage, ainsi que sur le livret de



famille par un agent d'état-civil et doit ainsi se faire en mairie où le mariage a été célébré ou dans celle de votre résidence. La dissolution du P.A.C.S. doit se faire dans la mairie où il s'est conclu (ou dans la mairie de la ville du tribunal d'instance où il s'est déroulé – démarche possible par courrier recommandé).

→ **Décès** : tout décès doit être déclaré dans les 5 jours dans la commune où il se produit. L'enregistrement de celui-ci sera établi en mairie. Le décès doit par ailleurs être enregistré dans le livret de famille et dans les registres de la mairie d'habitation.

→ **Cimetière** : Les concessions sont réservées aux Sparnoniens pour une durée de 15 ans ou 30 ans. Après accord, un arrêté est établi et signé par le maire.

Documents administratifs :

→ **Carte Nationale d'Identité / Passeport** : effectuer une pré-demande sur le site de l'A.N.T.S. – sur rendez-vous en mairie (avec un dossier complet)

→ **Demande d'extrait d'acte de naissance, d'acte de mariage, d'acte de décès** : toute demande d'extrait d'acte d'état-civil doit être faite auprès de la mairie détentrice de l'acte.

L'A.N.T.S., C'EST QUOI ?

L'Agence Nationale des Titres Sécurisés (A.N.T.S.) est un établissement public administratif, placé sous tutelle du ministère de l'Intérieur.

Créée par décret le 22 février 2007, l'A.N.T.S. est chargée d'accompagner les usagers dans leurs demandes de titres réglementaires et délivre ces documents selon une procédure d'édition et de contrôle sécurisée.

C'est par le biais du site de l'A.N.T.S. que les demandes de certificat d'immatriculation, les demandes de renouvellement de titres de séjour ou encore les demandes liées aux documents d'identité doivent être effectuées.

Le site internet de l'A.N.T.S. référence l'ensemble des démarches pour obtenir des titres sécurisés et vous accompagne pour les réaliser.

→ **Duplicata du livret de famille** : démarche à effectuer auprès de la mairie du lieu de mariage ou du domicile.

→ **Légalisation de signature** : à la mairie du domicile, muni d'une pièce d'identité. Le document doit être signé obligatoirement devant l'agent administratif.

→ **Recensement militaire** : les jeunes gens doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation, nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

CRÉER OU RENOUELER SON TITRE SÉCURISÉ : QUI FAIT QUOI ?

→ le citoyen se renseigne sur les démarches à effectuer et remplit une pré-demande sur le site ants.gouv.fr

→ lors d'un rendez-vous en mairie, le dossier complet est instruit par l'agent municipal qui collectera les données biométriques du demandeur (empreintes digitales)

→ l'antenne régionale de l'A.N.T.S. (le Centre d'Expertise et de Ressources des Titres) reçoit le dossier et vérifie qu'il est bien conforme

→ l'Imprimerie Nationale réalise le titre sécurisé qui est renvoyé en mairie

→ le citoyen reçoit une alerte sms et peut alors venir chercher son titre lors d'un rendez-vous

→ **Depuis le 1er janvier 2014, si votre carte d'identité était encore valable à cette date, sa période de validité est augmentée de 5 ans. En cas de voyage à venir, vérifiez que le pays que vous visiterez accepte bien cette nouvelle période de validité.**

Depuis le 2 mars 2017 seules les mairies habilitées – et équipées – peuvent instruire des demandes de titres sécurisés. Depuis le 1^{er} octobre 2018, la mairie d'Épernon instruit, sur rendez-vous, les demandes de cartes nationales d'identité et de passeport. Le délai complet de réalisation d'un titre sécurisé peut prendre de quelques semaines à plusieurs mois selon la période de l'année. N'hésitez pas à vous y prendre le plus tôt possible !

POLICE MUNICIPALE : UNE NOUVELLE ÉQUIPE ET DE NOUVEAUX MOYENS

La police municipale est constituée d'agents territoriaux placés sous l'autorité du Maire en sa qualité d'officier de police judiciaire.

La police municipale a pour mission de faire respecter les arrêtés pris par le Maire tout en assurant le bon ordre, la sécurité et la salubrité publique par une action adaptée et proportionnée.

Elle encadre et participe à l'organisation des principales manifestations de la commune comme la Fête nationale, la St-Fiacre, le marché de Noël.

L'Agent de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.) vient en renfort des policiers municipaux lors des marchés hebdomadaires, pour veiller au bon déroulement des cirques et fêtes foraines et pour le contrôle du stationnement.

La police municipale travaille en étroite collaboration avec la gendarmerie et exerce un rôle de proximité avec les Sparnoniens.

En période d'absence, la police municipale peut effectuer, à votre demande, une surveillance de votre domicile. N'hésitez pas à la solliciter !

Cette année, la police municipale a été dotée d'un nouveau véhicule et équipée de caméras piétons afin de renforcer la sécurité de ses agents dans l'exercice de leur action. De plus, dans un souci de sécurité, une restauration des moyens de vidéo-protection de la commune est en cours et des caméras

supplémentaires seront installées en entrées et sorties de ville.

En 2022, les agents de police ont constaté une recrudescence des incivilités et de non-respect des règles élémentaires de sécurité, notamment s'agissant des trottinettes électriques et des vélos circulant en sens interdits. Avant de verbaliser, la police municipale souhaite sensibiliser les usagers et les contrevenants à la dangerosité de ces comportements dans notre ville. Respecter les sens de circulation, c'est se protéger et protéger les autres.



COURTOISIE ET RESPECT : LES MAITRES MOTS POUR UN CADRE DE VIE APAISÉ

À chaque moment et dans chaque endroit, pour bien vivre sa ville, il est essentiel de respecter les règles, le voisinage, les usagers de la ville, et d'échanger avec courtoisie.

Les incivilités du quotidien, qu'elles soient sur la route, en stationnement, sur la question des déchets ou des nuisances sonores sont sources de tension et sont répréhensibles.

Faire preuve de civisme, c'est se respecter soit même et s'offrir des espaces de vie sereins.



LE MOT DE VOTRE ÉLUE

Christine HABEGGER, adjointe au maire en charge de la police municipale et de la gestion du domaine public

Alors que notre ville s'étend et que les technologies évoluent, il était nécessaire d'adopter de nouveaux moyens pour notre police. Le cadre de vie si agréable de notre cité sparnonienne vient de nombreux facteurs, et la sécurité de tous en est un important. C'est pourquoi nous veillons à protéger l'ensemble du territoire de notre ville. Même si les sanctions sont parfois nécessaires, nous souhaitons que notre police municipale soit proche de ses habitants. Nous demandons à nos agents de faire preuve de bienveillance, d'attention, de prévention et de sensibilisation dans leurs rapports de proximité avec les usagers d'Épernon. Des échanges sont nécessaires entre la population et la police : la sécurité doit être le quotidien de chacun.



Rénov'Auto
CARROSSERIE / PEINTURE / PARE-BRISE

Route d'Orphin
Z.I. Droue-sur-Drouette
28230 ÉPERNON
renoveauto@orange.fr

02 37 83 45 18



FÉRÉBOIS
Le bois dans tous ses états !

FOURNITURE et POSE

- Portes & fenêtres • Portails (Bois - PVC et Alu) • Découpe de bois
- Parquets • Bois de charpente • Menuiserie • Produits verriers

Bureaux et ateliers
5 Impasse du Bassin
28230 DROUE-SUR-DROUETTE
sarllerebois@orange.fr

02 37 83 61 77

**CONSTRUCTION - MAÇONNERIE - COUVERTURE
TERRASSEMENT - BÉTON ARMÉ - RÉNOVATION
ISOLATION - AGENCEMENT**

Tél : 02 34 43 36 65
Email : kuntzsarl@gmail.com
10 bis rue Drouet
28230 ÉPERNON





École de Danse

Enfants
Ados
Adultes

Danses à Deux

- Rock
- Bachata
- Kizomba
- Tango Argentin
- Salsa
- Danses de Salon (Cha-Cha, Tango, Valse, Paso Doble, etc)

Danses Solo

- Afro Dance (Ados et Adultes)
- Danse Orientale (Enfants, Ados et Adultes)
- Modern Jazz (Enfants, Ados et Adultes)
- Hip-Hop (Ados et Adultes)
- Cha-cha-cha
- Éveil / Initiation à la danse
- Classique (Enfants, Ados et Adultes)
- Multidanses

Bien être

- Pilates
- Barre au Sol
- Hatha Yoga
- Sphérologie
- Zumba

Faites le premier pas,
nous vous montrerons
les suivants...



www.mdanse78.fr / Tél. 06 72 87 94 95

132 rue de la Louvière - Rambouillet - Martine et Jean-Pierre Marouby

☎ 02 37 83 57 10 🌐 www.century21-universal-epernon.com

N° 1 mondial de l'immobilier

Nous agissons comme s'il était impossible d'échouer
À vous de rêver,
à nous de trouver.





CENTURY 21.
Universal Demeure
ÉPERNON

CENTURY 21 Universal Demeure
25 rue Bourgeoise
BP 80064
28230 ÉPERNON
universaldemeure@century21.fr

AMICALE ÉPERNON

Rebondir, était notre maître mot pour la saison passée, rebond il y a eu mais insuffisant, avec 2 569 inscrits, nous avons progressé de 29% sur l'année COVID, mais pas atteint les inscriptions des années 2018-2019 qui étaient de plus de 3 000 adhérents. Nous constatons que 29 des 39 communes de la Communauté de communes sont représentées à l'association sans oublier les 510 adhérents venant des Yvelines proches. La renommée et l'image de l'Amicale participent à renforcer les liens sur le territoire et de la communauté de communes des Portes euréliennes d'Ile-de-France.

L'incertitude de la reprise, pandémie ou non, à laquelle est venue s'ajouter en cours d'année la terrible guerre en Ukraine, a démotivé une partie de nos licenciés. Malgré cela cette saison semble bien répartie, nous enregistrons une arrivée importante de jeunes, peut-être un effet "pass'sport" (50€ aide d'État au règlement d'une cotisation). Par contre les adultes prennent leur temps, la hausse des prix, entraînant une baisse sensible du pouvoir d'achat.

Malgré cela les bénévoles sont toujours là, le lien social rencontré au sein d'une association ravive une santé mentale parfois atteinte en cette période hivernale et ça fait du bien !

Les résultats sportifs ont été bons l'an passé à signaler;

Mr Angouillant champion du monde de tir à l'arc (sélections nationales de policiers, gendarmes et militaires.) Nathan Miklaszewski jeune pongiste (5^{ème} minime français) et la jeune Zoé Granier 8 ans sélectionnée pour les tournois nationaux de tennis.

Le maintien en R1 (régional) du tennis de

table et du handball, la montée en R1 du volleyball et la montée en R2 du football. Tous les efforts que font les sections depuis plus de 10 ans, en matière de formation commencent à porter leurs fruits. Nous devons persévérer dans cette voie, seule issue possible pour nous d'atteindre un certain niveau d'excellence. Nous n'avons pas les moyens financiers, ni la position géographique, pour attirer des pratiquants de haut niveau, pas grave... on fait sans.

Le problème c'est l'accueil de tous ces jeunes, nous arrivons à saturation dans plusieurs sections. L'ouverture du lycée en septembre et la livraison des logements de la Savonnière va exacerber ces difficultés. Il va nous falloir encore s'adapter. Peut-être mutualiser, avec des clubs environnants qui ont des possibilités en équipements. C'est un travail de long terme, réfléchi, avec la volonté de réussir sinon c'est voué à l'échec.

Cette année 2023 va s'ouvrir sur beaucoup d'incertitudes. N'oublions pas les bienfaits d'une activité sportive, bonne pour la santé physique et mentale. L'Amicale avec ses 20 sections vous propose ses activités variées qui conviennent à tous.

Je termine en remerciant d'abord tous nos dirigeants bénévoles et nos éducateurs.

Pour leur aide je remercie, la municipalité, le département, l'A.N.S ainsi que tous nos sponsors.

Cordialement,

Bernard Grelet



SECTION FOOTBALL

Depuis sa création, en 1920, la section football de l'Amicale d'Épernon fait partie intégrante du tissu associatif de la commune avec ses 350 licenciés FFF et ses 25 licences UFOLEP. Ces mêmes licenciés qui se retrouvent sur les terrains en toute saison et par tous temps. Ce n'est pas moins de 17h00 de pratique hebdomadaire pour l'entraînement (toutes les catégories ont 2 séances de 1h30 par semaine, à l'exception des U7-U9 qui ont 1 séance d'1h15) auxquelles s'ajoutent les compétitions du week-end.

Le club a entrepris, depuis plusieurs années, une démarche de structuration, aussi bien dans son fonctionnement que dans ses actions, afin que toutes les composantes du club partagent un



LE MOT DE VOTRE ÉLU

Jean-Paul Marchand, adjoint au maire en charge du sport

Le sport c'est avant tout l'amitié, la camaraderie et tout le bonheur partagé par les différents pratiquants, bénévoles et encadrants. La ville et notre équipe municipale soutient le sport sparnonnien, les associations qui le font vivre et bien évidemment les bénévoles qui permettent à tous ceux qui le souhaitent de pratiquer.

Nous avons à cœur de proposer à tous des infrastructures de qualité permettant l'exercice de nombreuses activités sur notre commune et où chacun pourra trouver une parenthèse à son quotidien.

Nous travaillons avec l'Amicale et avec toutes les associations sportives pour que chaque sportif ait la meilleure place possible dans notre cité.



même projet éducatif et sportif. C'est dans cette dynamique que la section football obtient en 2008, le « Label FFF École de Football », puis en 2021, le « Label Jeunes Espoirs ».

L'ambition du club est simple, il s'agit de préparer l'avenir du club en ayant des objectifs clairs, partagés et réalistes à travers un plan d'action opérationnel et concret bâti autour de deux grands axes : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU CLUB et PROPOSER UNE PRATIQUE ADAPTÉE À TOUS !

Pour cette saison 2022-2013, le projet du club repose sur :

- la mise en œuvre du Programme Éducatif Fédéral (P.E.F.)
- la formation des éducateurs : 1 entraîneur en formation BMF, 1 autre en module U9, 5 en module U11, 1 en module U13, 2 en module U15, 1 en module U17-19 ; 1 en module sénior.
- la fidélisation de la pratique du football féminin à travers la pérennisation de l'équipe sénior F et le développement du football féminin chez les jeunes.
- le maintien de la motivation et de l'engagement des joueurs par la réussite (fruit de leur travail et esprit d'équipe) : maintien de l'équipe senior en R2 ; la montée de l'équipe sénior 2 en D1 et retour des catégories jeunes (à partir de U13) au niveau régional.
- la fidélisation et l'accueil des adhérents



qui souhaitent une pratique du football loisir et adaptée, permettant à tout individu d'accéder dans les meilleures conditions possibles à la pratique du football et d'y prendre du plaisir.

- le maintien des actions et événements qui font vivre le football dans la ville et le département (tournoi jeunes, tournoi féminin, lotos en partenariat avec la section handball)

Tout ceci avec comme ambition de capitaliser sur les liens qui se sont tissés entre les dirigeants, éducateurs, pratiquants, bénévoles et parents qui participent grandement à la pérennisation et au développement de la section football.

Merci à tous !



SECTION HANDBALL

Cette année encore, la section handball de l'amicale sportive d'Épernon bat son plein. Avec 130 licenciés dont 18% de filles, le club a bien résisté en s'approchant du nombre d'adhérents d'avant la période COVID19.

C'est un total de 11 catégories allant du mini hand aux équipes séniors qui s'entraînent 25 heures par semaine au gymnase du Closelet, soit environ 2h30 par équipe. Cette année encore, le club a renouvelé son entente avec celui de Nogent-le-Roi avec qui 5 équipes sont en commun dont l'équipe 1ère féminine encadrée par Eric Woirin.

Toujours porté par les très bonnes performances des équipes nationales, le handball reste un sport populaire, c'est le septième sport français en nombre de licenciés. On peut le constater lorsque les équipes sparnoniennes jouent à domicile, et en particulier l'équipe première garçons : le spectacle attire beaucoup de monde dans les tribunes, les supporters sont là pour encourager les joueuses et joueurs.

Les résultats sont aussi au rendez-vous, l'équipe sénior 1G se dispute la 1^{ère} place du championnat de pré-nationale avec le club de Sully. L'objectif est assumé, il faut monter en Nationale 3 la sai-



son prochaine. Les autres catégories montrent aussi des bonnes performances, les séniors 2G sont aussi dans



les premiers de leur championnat, sans parler des U13 qui, la saison dernière, ont remporté les finalités de la coupe d'Eure-et-Loir.

La vie du club est aussi très active, le bureau, présidé par Christophe Semeteys, s'est organisé cette année, avec la mise en place de plusieurs commissions, comme par exemple la finance, la communication & sponsors, le textile & équipements, l'arbitrage, mais aussi celle qui gère les événements, très importants pour la vie du club. Tout le monde connaît maintenant le tournoi du 1^{er} mai qui attire une vingtaine d'équipes chaque année, mais ils organisent aussi des lotos, indispensables pour financer l'achat de matériel, et couvrir les frais de fonctionnement. Le club peut aussi compter sur un réseau de bénévoles très dévoués, parents de licenciés, coachs ou anciens membres : il y a toujours du monde pour participer à la vie de l'association. Le club est familial avec des valeurs qui se perpétuent.

SECTION YOGA

La méthode proposée est à base de Hatha-Yoga, c'est à dire de postures, de techniques respiratoires et de relaxation. Le but recherché est d'amener progressivement un équilibre intérieur, une sensation de bien-être, une certaine sérénité, et globalement une meilleure santé. C'est un yoga doux dont chaque posture doit normalement être adaptée au niveau de chacun. Il n'existe ainsi aucune contre-indication particulière. Le hatha yoga peut se pratiquer à tout âge.



SECTION SOPHROLOGIE

Elle permet à chacun de trouver des nouvelles ressources en lui-même afin d'améliorer sa qualité de vie, elle vise l'équilibre entre nos pensées, nos émotions et nos comportements.

Grâce à la respiration contrôlée, elle amène la détente du corps et de l'esprit favorisant l'émergence des ressentis. Pour qui ? Pour quoi ? Pour tout le monde, enfants, adolescents, adultes, soucieux d'améliorer, de renforcer ou d'acquérir un bien-être. Pour ceux qui souhaitent un effet d'apaisement rapide, pour les hyperactifs qui ne prennent pas le temps de s'allonger, les indications sont nombreuses comme la gestion du stress, le manque de confiance en soi, les angoisses, les phobies, les peurs, les dépendances, les troubles du sommeil, de l'alimentation ou de la concentration, la préparation aux examens ou aux entretiens professionnels, et l'accompagnement des sportifs... Comment ? Elle est

basée sur des exercices de respiration, de concentration, de mouvements corporels et de visualisation effectués debout, assis ou allongé, en pleine conscience. Elle permet de prendre conscience du ressenti dans son corps, de son schéma corporel et de son espace.





SECTION TENNIS

Le moment est venu de gagner en équipe

Après un début de saison à intégrer, le nouvel entraîneur Jérôme Feyte, et les nouveaux adhérents voici bientôt le moment de défendre les couleurs d'Épernon en équipe.

Voilà plusieurs mois que les joueurs de tous niveaux suent et souffrent entre les mains expertes des deux entraîneurs (Jérôme Feyte et Corentin Villot) mais aussi des deux AMT (Michel Nivoix et Ilan Lacroix, très récemment diplômés). Et tout cela agrémenté de tournois individuels permettant d'ac-

croître les classements de chacun. Mais dès le 8 janvier et pour une durée de 5 week-ends, chacun des joueurs endossera le maillot d'Épernon. En effet, cela sera le début des championnats «hiver» par équipe qui se dérouleront, selon les rencontres, au Tennis Club des Bouleaux.

Cette année, 3 équipes homme et 1 équipe femme représenteront le Tennis club d'Épernon. Cela sera le moment pour 25 hommes et 8 femmes de dépasser leurs limites pour notre club. Les objectifs seront la montée pour les 3 équipes hommes et le maintien pour l'équipe femme en pleine restructuration cette année. Celle-ci sera menée

par deux jeunes filles formées depuis leur plus jeune âge au sein du club d'Épernon.

Venez nombreux les soutenir à compter du 8 janvier !



BEL AMI www.bel-ami-rambouillet.fr



Boutique pour hommes
Barbour - Alberto - Mens - Olymp - Vicomte Arthur

1 Sente de la guirlande de Julie - 78120 Rambouillet - 01 30 88 93 01



L'agence d'**EPERNON** sera heureuse de vous accueillir pour vous accompagner sur vos projets. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au **02 37 83 62 33** ou par mail **AGENCE.EPERNON@ca-valdefrance.fr**

INVESTIR POUR MAINTENIR UN CADRE DE VIE BÉNÉFIQUE POUR TOUS

HÔTEL DE VILLE

EN CHIFFRES

Quelques éléments réalisés en 2022

- 161 715 €
Travaux dans les écoles
- 98 137 €
Rénovation de l'éclairage public
- 493 204 €
Aménagement des rues Bourgeoise et du Général Leclerc et parking du Ramponneau
- 147 450 €
Subventions aux associations de la ville
- 113 275 €
Aménagement de circulations douces Epernon / Hanches
- 31 873 €
Création de jardins communaux
- 127 700 €
Remplacement de menuiseries de l'Hôtel des Tourelles

Budget Prévisionnel 2022 :
8 217 000 € Fonctionnement
6 519 000 € Investissement



LE MOT DE VOTRE ÉLU

Jacques Gay,
adjoint au maire
en charge des
finances

Commenous l'avons fait depuis le début de notre mandat, nous maintenons notre engagement de ne pas augmenter les parts communales des différents impôts et taxes locales cette année encore. Les décisions et investissements que nous avons pris et que nous continuerons de prendre (renouvellement du parc d'éclairage public, entretien des bâtiments et du patrimoine communal) nous permettent d'être sereins et de vous garantir une gestion saine de la ville. Nous sommes à vos côtés pour que votre cadre de vie soit le meilleur possible.

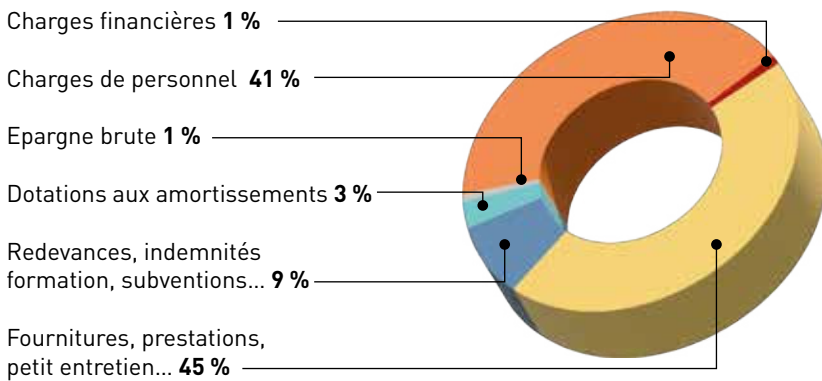
Alors que les crises, sanitaire, géopolitique et économique, se succèdent, la ville d'Épernon s'appuie sur des finances saines. Les investissements réalisés depuis de nombreuses années permettent de rester sereins quant au développement de notre cité de caractère.

Les contextes internationaux et nationaux de 2022 ont des répercussions directes sur notre ville. Alors que la crise sanitaire s'est estompée, l'écosystème géopolitique nous impacte tous avec une augmentation générale du coût de la vie, de l'énergie et des différents matériaux. L'État français décentralise régulièrement de nouvelles compétences et en demande toujours un peu plus aux collectivités locales sans toujours compenser par des dotations équivalentes.

Malgré cet environnement particulier, la ville continue de déployer des investissements en équipements, infrastructures mais également humains pour offrir à tous un service public, des aménagements et des loisirs à la hauteur du caractère de notre ville.

DÉPENSES RÉALISÉES

au 30 novembre 2022



LE MOT DE VOTRE ÉLUE

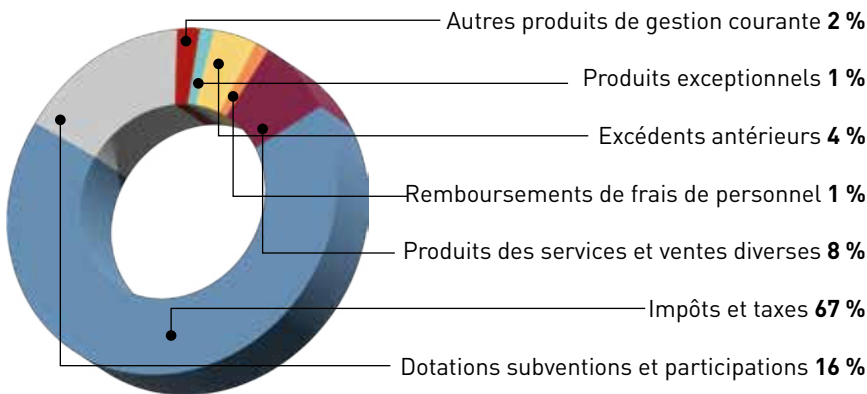
Armelle Théron-Caplain, adjointe au maire en charge du personnel

Notre collectivité locale agit pour séduire davantage de nouvelles recrues et affecte 41% de son budget aux ressources humaines. Nous veillons à l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle de chacun des agents de la ville d'Épernon.

La volonté de l'équipe municipale est de proposer aux Sparnoniennes et Sparnoniens un service public de proximité, de qualité répondant à vos attentes, à vos besoins.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

au 30 novembre 2022



DES ÉQUIPES À VOTRE SERVICE

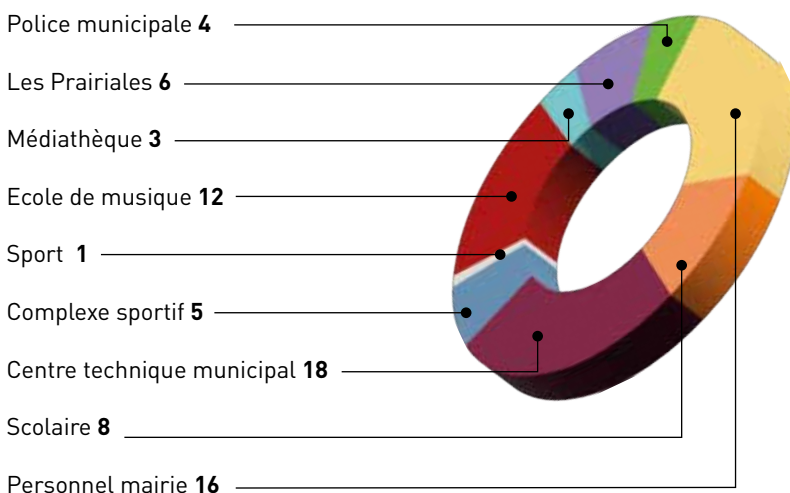
Fort de leurs compétences et de leur professionnalisme, les agents des différents services municipaux vous font bénéficier d'un service public de proximité au quotidien. Vous vivez dans un cadre de vie propre, agréable et sécurisé. Vous réalisez vos démarches administratives en toute sérénité. Vous profitez de nombreux loisirs, sports et d'une proposition culturelle variée.

La ville d'Épernon met à la disposition de ses agents de nouveaux outils informatiques développant la mise en place du télétravail et des logiciels métiers. Au regard de l'articulation vie professionnelle et vie privée, le règlement du temps de travail a été repensé pour s'adapter au mieux à la particularité de chaque service. Une nouvelle protection sociale complémentaire avec participation financière communale est proposée à tous les agents actifs et retraités, résultats d'un travail mutualisé regroupant 800 collectivités publiques via 4 centres de gestion.

La commune a été fortement attristée par le décès brutal de Mr Franck Boucheron, du complexe sportif, survenu en avril.

Nous tenons à présenter nos sincères condoléances et nos pensées à sa famille, ses proches et ses collègues.

PERSONNEL MUNICIPAL PAR SECTEUR





UNE ÉQUIPE MUNICIPALE AU PLUS PROCHE DE VOUS

Dans la continuité des différentes municipalités qui se sont succédées à Épernon, l'équipe élue depuis 2020 a mis en place des délégations, des outils et un service public au plus proche de vos besoins et de vos attentes.

Composée de 23 élus, l'équipe des élus de la majorité est constituée de 8 adjoints, 3 conseillers municipaux délégués et 11 conseillers municipaux réunis autour du Maire.

Au total, ce sont 12 délégations correspondant à des champs de votre vie quotidienne qui sont traités dans les commissions municipales chargées d'administrer la ville.

Chacun de vos représentants est à votre écoute et peut vous recevoir lors de permanences ou sur rendez-vous. Vous pouvez ainsi échanger avec vos élus sur tous les sujets, à l'occasion de suggestion,

pour avoir réponses à vos questions ou pour obtenir de l'aide face à tout type de problème. Les conseillers municipaux peuvent également vous orienter vers d'autres administrations et services publics si besoin.

Soucieuse de conforter et d'améliorer sa relation avec ses usagers, la mairie d'Épernon a diligenté en 2022 une enquête citoyenne afin de se conformer au plus près de vos attentes. L'objectif est de toujours mieux vous accueillir, d'adapter les horaires d'ouverture de la mairie et de vous faciliter l'accès aux différents services (affaires scolaires, urbanisme, état civil, affaires sociales...). Les résultats de cette enquête où vous avez pu donner votre avis sur le service public sparnonien sont en cours d'étude et vous seront communiqués prochainement.

Élue en 2020 autour d'un programme clair comprenant de grands projets structurants pour notre ville d'Épernon, l'équipe municipale vous propose régulièrement des temps de concertation et d'information avant d'entreprendre de



LE MOT DE VOTRE ÉLU

Dominique Bonnet,
adjoint au maire en
charge de l'information et de la

communication

« Au plus proche vous » résume fort bien la communication mise en place. Tous les supports, qu'ils soient en papier (En Bref, Sparnonien, affiches), ou numérique (site internet, Facebook, application « EPERNON », panneaux électroniques), vous permettent d'être informés, et de manière réactive, sur toutes les actualités de notre « Petite Cité de Caractère ».

nouvelles réalisations. Des réunions publiques et des enquêtes publiques avant-projet ont ainsi été réalisées en 2022.

Vos représentants sont par ailleurs en permanence à votre contact sur le terrain, lors d'événements municipaux et associatifs ou sur des espaces de vie partagés comme le marché hebdomadaire. N'hésitez pas à échanger avec eux sur ces moments informels !

Enfin, la ville d'Épernon dispose de supports de communication et d'information variés. A votre disposition, papiers ou numériques, ils vous permettent de connaître la vie de votre ville, ses actualités ou de trouver toutes les informations dont vous avez besoin.

VOUS ACCOMPAGNER POUR TOUTES VOS DÉMARCHES

Vous améliorez votre cadre de vie en réalisant des travaux de rénovation du bâti extérieur, nous sommes à vos côtés !!

L'attribution de l'aide financière communale s'appuie sur un règlement interne et la réunion périodique de la commission pour la Rénovation du Patrimoine Sparnonien (R.P.S.) avec un budget annuel de 100 000€.

Cette subvention s'articule selon 2 volets distincts :

- Subvention communale de 30% avec un plafond de 3 000 à 5 000€ selon le repérage du bâtiment sur le plan Site Patrimonial Remarquable (S.P.R.)
- Les dossiers labellisés par la Fondation du Patrimoine en partenariat avec la ville : 20% du montant des travaux auxquels s'ajoutent les crédits d'impôts alloués par le label de la fondation.

Coordonnées du contact de la Fondation du Patrimoine :
Geneviève LE NEVÉ
geleneve@gmail.com
06 07 89 04 28

Coordonnées du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement :
02 37 21 21 31,
contact@caue28.org

Venez rencontrer un Architecte des Bâtiments de France lors de ses permanences une fois par mois en mairie – infos et rendez-vous : 02 37 83 78 38

IS DE CONST
P.C
Département
TERRAIN
DÉPÔT
et prénoms d
du prop

Le service urbanisme composé de deux agents est à votre disposition pour toutes vos démarches et actes, sur rendez-vous, afin de vous accompagner au mieux par courriers et par voies matérialisées.

Sont concernés les certificats d'urbanisme (C.U.), les déclarations préalables (D.P.), les permis de construire (P.C.) et d'aménager, les déclarations d'achèvement et de conformité des travaux.

Chaque demandeur a la possibilité de déposer sa demande de façon sécurisée, datée et recevra en retour une confirmation du dépôt et de pièces manquantes si nécessaire.

Coordonnées du service :
02 37 83 88 80
urbanisme@ville-epernon.fr

QUELQUES CHIFFRES

Acquisitions

Parcelles voiries

Rue des bouleaux

- AN 41 pour 148m²
- AN 42/43/44 pour 123m² 51m² 114m²
- AN 45 pour 571m²

Cessions

• Parcelles AD 245 et AD 246
Pharmacie Franc 44m²

• Centre de secours AI 42 et 43
pour 2 186m²

• Bois des perles AC 116 pour
8 849m²



LE MOT DE VOTRE ÉLUE

**Armelle Théron-
Captain, adjointe au
maire en charge de
l'urbanisme et du**

patrimoine

Épernon, notre cité de caractère, a besoin de l'engagement de chacun d'entre vous pour son embellissement. Avant tout investissement, nous nous engageons à vous assurer de la faisabilité de votre projet. Nous restons à votre écoute dans toutes vos démarches !!



NAISSANCES

DEPUIS LE 1^{ER} NOVEMBRE 2021

NOVEMBRE 2021

- PRÉVOST Conan
- DE GOYON Lucile

AVRIL 2022

- BRIKA Eliab

MAI 2022

- NDAO Marie
- OUARET Nelya

JUIN 2022

- DESSIEHI Kei
- IKEALUWU Blessing
- MOUY COLLEU Valentin

JUILLET 2022

- SIAKA Abdoullah
- BELGASMI Adem
- SCHWARTZ Aliya

AOÛT 2022

- KARCHER Samuel
- SAVAN Mayva

SEPTEMBRE 2022

- PRACHE Blanche

OCTOBRE 2022

- CARPENTIER Rose

NOVEMBRE 2022

- GUINCHARD Lana



MARIAGES

DEPUIS LE 1^{ER} FÉVRIER 2022

FÉVRIER 2022

- GRISEL Romain et DEBOUVERE Charline
- MAGALHAES GONÇALVES Edgar et BREISCH Gwénaëlle

MARS 2022

- FERRE Mickaël et AMYOT Elodie
- LEMAIRE Yvan et SIMON Ena

MAI 2022

- KOUHON Kebbe et BONROU Yonan

JUIN 2022

- TOINEAU Roland et TRACHSEL Sylvia
- LAMBIN Nicolas et HAREL Marion
- PÉNOT Sébastien et DOMAS Bérénice
- ROUSSIN Kévin et POMMIER Mélodie

JUILLET 2022

- LHOTTE Jean-Renaud et SANTOU Valérie
- YOUMBI SOUMOU Antoine et MBELEG Déborah
- AZZOUNE Ahmed et SAÏDI Leïla

AOÛT 2022

- PORCHEROT Sébastien et GALLAIS Lorelei
- CARRET Enguerrand et LE LUHANDRE Améra
- ROBINET Thomas et AUGAGNEUR Véronique

SEPTEMBRE 2022

- LESSA FERREIRA Marlon et VIEIRA Ornella
- BRILLAND Cédric et BANCKAÉRT Tiffanie
- OGUNLEYE Rasaq et DEGRE Perpetue
- LAMY Stéphane et BOUFFARD Katia
- POISSONNIER Jérôme et VILLANUEVA Mycie

OCTOBRE 2022

- BAVOZET Florent et CHERGUI Johanna

NOVEMBRE 2022

- OZAN Ergin et AGIRDAG Yadel
- ADIDIE Kouadio et EHOUMAN N'Douba

DÉCEMBRE :2022

- TIMOFTICA Violin et GRICENIUC Victoria



DÉCÈS

DEPUIS LE 1^{ER} NOVEMBRE 2021

JANVIER 2022

- FOUCHARD veuve PETIT Jeannine
- LEHOUX Jean-Claude

FÉVRIER 2022

- PRÉHEL Jean
- LESIEUR veuve POINTEAU Lucette
- DABOUST Patrick

MARS 2022

- FIGINI Réginald
- VERGOZ Cédric

AVRIL 2022

- NEZIRI Sami
- PETIT veuve FARGUES Odette
- BAUDOIN Michel
- KONDJOYAN Gaspard
- LARCHER Maurice
- TRAPPIER Marguerite

MAI 2022

- VINCENT Michel
- TECHER épouse NUGUES Viviane
- LILBERT Claude

JUILLET 2022

- JEANDOT Armande
- DEPARROIS Nathalie
- BROGI veuve RICHARD Lina
- DIDI Paul

SEPTEMBRE 2022

- MALIMAGE DIAS Joseph
- FÉKÉTÉ Romain
- LEFÈVRE Marguerite

OCTOBRE 2022

- LE MERCIER épouse GOUASLARD Odette
- PENNETIER épouse SARR Catherine
- ROBERT Veuve MÉNAHEM Odile
- DIBLAR épouse MONNIER Marie
- DABOUST Serge
- PASSERIEUX veuve TROUFLEAU Gisèle
- AGIER épouse DELAHAIS Danielle

NOVEMBRE 2022

- TERNAT Claudine
- ESTOUP Pierrette
- ESTOUP veuve MALGAT Annie
- GRISON épouse BROCHU Nicole

DÉCEMBRE 2022

- GORGUI Gueye
- HAUGOMAT Roger




39
communes


400,58 km²
de superficie

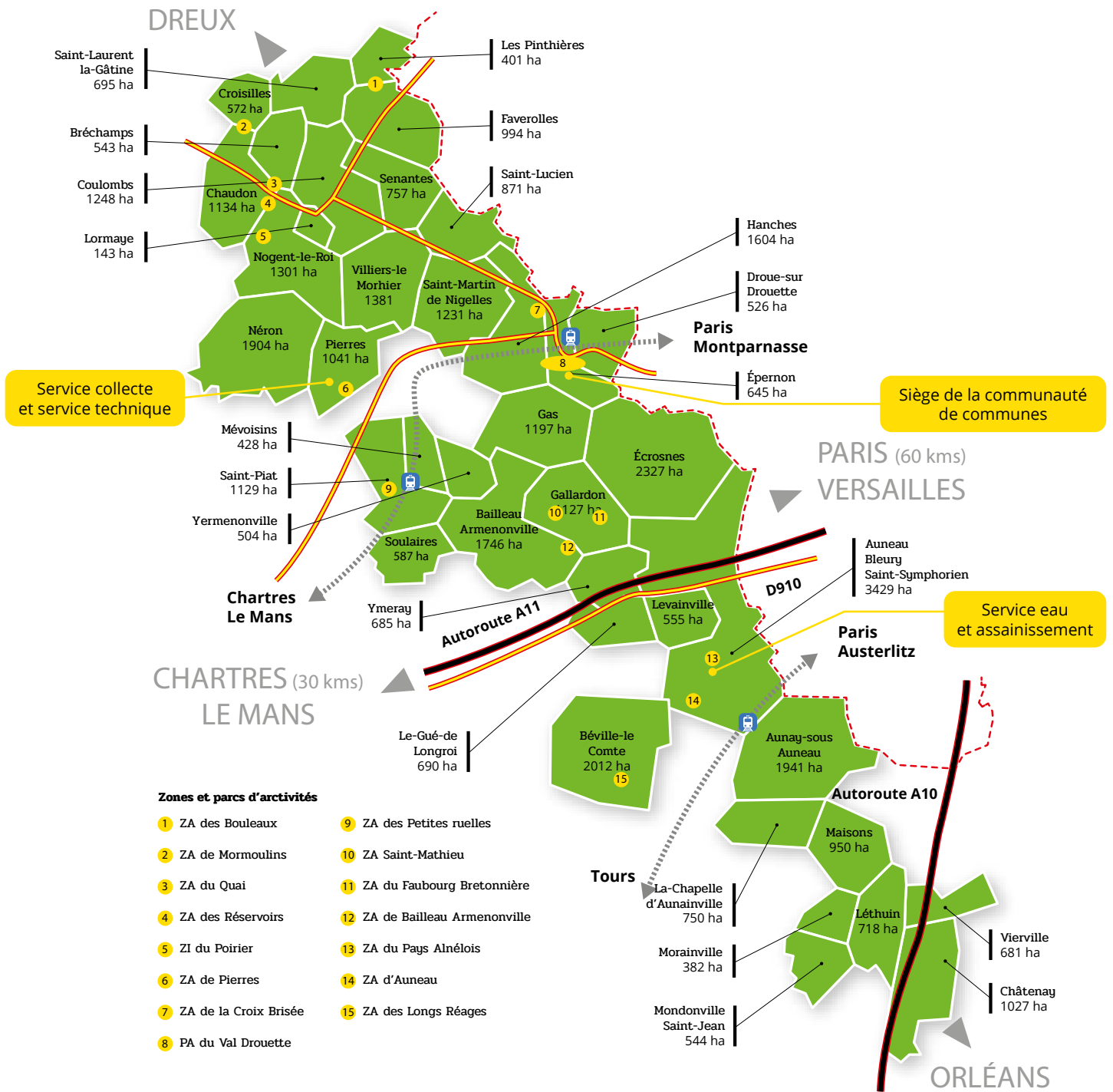

49 427
habitants :
(Chiffres insee 2019)


3
gares SNCF


1
Office
de tourisme


44
structures
pour les 3-25 ans


15
zones
d'activités



EMBALLAGES : TOUS DANS LE MÊME BAC !

A partir du 1^{er} janvier 2023, vous pourrez déposer tous vos emballages dans le bac de tri. La nouveauté : tous les emballages sont maintenant triés.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac de tri aux côtés des emballages en métal ou en carton et de tous les papiers. Les autres emballages devaient être jetés avec les ordures ménagères. Pas toujours facile de s'y retrouver ! A partir de 2023, plus besoin de se poser de questions : tous les emballages et tous les papiers vont dans le bac de tri !

VERS PLUS DE RECYCLAGE

Les emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage travaillent ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Cela permettra de produire de nouveaux emballages ou objets. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions existent et aujourd'hui, pour recycler plus, il faut trier plus d'emballages !

• Dans le bac de tri : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films plastiques, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique...

• Dans le conteneur à verre : emballages en verre, bouteilles, flacons, pots et bocaux sans bouchon, ni couvercle.

ET EN PRATIQUE ?

Les nouvelles consignes de tri remplacent les consignes présentes sur les emballages. Pour vous aider :

1/ C'est un emballage ou un papier ? Déposez-le dans le bac de tri !

MÉMO-TRI
TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

À partir du 1^{er} janvier 2023

TOUS LES FLAONS ET BOUTEILLES EN PLASTIQUE

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

TOUS LES CARTONS ET PAPIERS

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

LES BONS RÉFLEXES
Emballages :
✓ vidés
✓ non lavés
✓ non imbriqués
✓ en vrac

UNE QUESTION ?
☎ N° Vert 0 800 49 50 61
contact@sictomrambouillet.fr
sictomregionrambouillet.com



2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (évités de les imbriquer).

Désormais, plus de doute, tous les emballages et tous les papiers se trient ! Si vous constatez que votre bac est trop petit, demandez-en un plus grand en remplissant le formulaire sur le site internet www.sictomregionrambouillet.com. Un bac plus adapté à vos besoins vous sera livré gratuitement.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION D'ÉPERNON (S.I.E.P.A.R.E.)

Sur la région d'Épernon la production et la distribution d'eau potable ainsi que l'assainissement des eaux usées avant leur retour à la rivière sont assurés par un syndicat unique : le S.I.E.P.A.R.E.

NOTRE EAU POTABLE EST CONTRÔLÉE RÉGULIÈREMENT

Des contrôles sanitaires réguliers sont réalisés par les services de l'État afin de surveiller la qualité de l'eau distribuée. Tous les minéraux nécessaires à notre organisme sont présents sans excès, dans l'eau du robinet.

Mise à disposition 24 heures sur 24, 365 jours par an, elle peut être bue sans modulation et sans risque, tout au long d'une vie. Plus d'hésitation : buvez l'eau du robinet ! Comment économiser l'eau ? En choisissant des matériels économes :

en utilisant des réducteurs de pression, en s'équipant de douchettes économes, en installant des chasses d'eau à volumes réduits, en achetant des appareils ménagers économes en eau (lave-linge, lave-vaisselle).

En adaptant son comportement : en ne faisant pas tourner les lave-linge et lave-vaisselle à moitié vides, en ne laissant pas couler l'eau en permanence (lavage des dents, toilette quotidienne etc), au jardin, en arrosant malin !

« L'eau est indispensable à la vie, l'eau est le principal constituant des êtres vivants : prenons en soins » !

SYNDICAT DE LA CHEVALERIE

Cette année a été moins contraignante que les deux précédentes. Un poste de secrétaire général est créé et sera effectif au 2 janvier. La personne sera sur site, et gèrera le scolaire, le personnel et les finances. En maternelle, un vidéoprojecteur interactif a été installé et permet d'initier les élèves à

l'interactivité. Les enfants participent à la culture de légumes. En élémentaire, Mme Giquel, partie à la retraite, est remplacée par Mme Caillière. L'école est engagée pour le développement durable. Des sorties et « classes nature » sont encore prévues.

Le syndicat s'efforce, avec les moyens financiers mis à disposition par les deux communes, de maintenir au mieux le bon fonctionnement de l'établissement de la Chevalerie, pour le bien-être des enfants.

ENERGIE 28

Transition énergétique : ENERGIE Eure-et-Loir agit sur votre territoire

La crise de l'énergie renforce la nécessité d'une plus grande efficacité énergétique, notamment pour les bâtiments publics. ENERGIE Eure-et-Loir propose aux collec-

tivités euréliennes un service de suivi énergétique de leur patrimoine bâti (diagnostic, préconisations, suivi de chantiers, ...). À ce jour, près de 90 communes sont accompagnées par nos conseillers énergie et peuvent également prétendre à un soutien financier pour leurs actions de rénovation. A titre d'exemple, ENERGIE Eure-et-Loir

accompagne, à Epernon, la réhabilitation d'un ancien supermarché appelé à devenir le siège de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile de France.

Plus d'infos sur www.energie28.fr

S.Y.M.V.A.N.I.

Le Syndicat Mixte de Valorisation Agricole des boues de la région de Saint-Martin-de-Nigelles (S.Y.M.V.A.N.I.) a pour mission de collecter des boues des stations d'épuration, de les transporter, de les stocker et de les valoriser par épandage agricole.

Les boues proviennent de 6 stations d'épuration communales d'une capacité totale d'environ 20.000 équivalent habitant et

fonctionnant toutes sur le principe des boues activées en aération prolongée.

Le syndicat regroupe 12 communes au travers de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France et de 2 syndicats.

En 2022, le syndicat a hygiénisé les boues collectées dans la lagune, avec de la chaux vive (PH 12) pendant la période de la pan-

démie, avant épandage agricole. Cette hygiénisation a été, en totalité, à la charge du syndicat en 2022 soit 94 k€. Pour rappel le financement 2021 de l'agence de l'eau Seine Normandie était de 80%.

L'entreprise Suez a épandu 8 544 m³ de boues liquides sur 27 parcelles du plan d'épandage, représentant environ 215 hectares.

BIEN VIVRE ÉPERNON

Le projet « Bourg-centre » se concrétise enfin !

C'est une promesse de notre campagne électorale de travailler sur les aménagements du centre-ville, et malheureusement du retard a été pris lié à la Covid-19.

L'année 2022 s'est traduite par le démarrage de plusieurs travaux : réfection du parking du Ramponneau devant le collège/mairie, et des rues Bourgeoise et Général Leclerc.

Vous disposerez ainsi de trottoirs suffisamment larges et sécurisés pour vous rendre au centre-ville par ces rues.

D'autres travaux de voirie vous permettront de vous rendre à Hanches en vélo ou à pied, et en toute sécurité avec la liaison douce que nous avons créée. Sans oublier les futurs lycéens du lycée Joséphine Baker de Hanches qui bénéficieront de cette nouvelle voie.

Solidarité n'est pas un vain mot à Epernon !

La ville et le Centre Communal d'Action Sociale ont mis à disposition 4 appartements pour accueillir des familles ukrainiennes.

La collecte organisée conjointement avec la

Communauté de Communes a permis d'envoyer de nombreux dons en Ukraine : MERCI à vous.

A la grande joie des Séniors, les traditionnels repas et goûter dansant ont de nouveau pu être organisés cette année 2022.

La Culture n'est pas en reste !

Les Prairiales, la Pergola et l'école de musique vous ont proposé de nombreux spectacles, séances de cinéma, animations et concerts.

En plus de tarifs attractifs, nous avons mis en place le PASS culture, qui permet aux jeunes de 15 à 18 ans de payer via leur cagnotte (qui peut monter jusqu'à 300€) des places de spectacles et cinéma, ainsi que financer leur instrument de musique.

Nous avons également instauré des expositions dans la salle des Pressoirs, les SPARNO'EXPO qui vous ont permis de découvrir de nombreux artistes (peintres, sculpteurs, photographes, ...) et ce dans un cadre magnifique.

Et, pour les plus jeunes et fans de musiques actuelles, Dadju est venu aux Prairiales pour

un mini-concert.

Que serait Épernon sans les associations ?

Nous avons souhaité rencontrer et soutenir les associations sparnoniennes. Vous le constatez, les activités associatives sont très nombreuses, et nous ne pouvons que remercier tous ces bénévoles et dirigeants des associations sparnoniennes.

La mairie à votre écoute !

Nous avons voulu vous consulter pour adapter les horaires d'ouverture de la mairie à vos besoins, et pour cela une « Enquête citoyenne » a été réalisée. Vous avez complété celle-ci « en ligne » ou via des questionnaires papiers, remis notamment lors du forum des associations de septembre dernier, vous permettant ainsi d'échanger directement avec nous. Nous nous devons d'être à votre écoute et reviendrons vers vous prochainement sur ce sujet.

Nous vous adressons, à toutes et tous, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023 !

Dominique Bonnet, pour la majorité

ÉPERNON, NOTRE CITÉ DE CARACTÈRE

Le contexte est tendu, guerre en Ukraine, inflation importante, explosion des factures électriques, de gaz et des prix des denrées.

Tout cela a généré une baisse de notre pouvoir d'achat et des conséquences sur notre budget communal.

Élus responsables, nous avons demandé quelles mesures pourraient être prises et fait des propositions, afin que les factures d'énergie n'exploient pas.

Le conseil communautaire des portes Euréliennes a augmenté la taxe foncière bâti de 3,56%, ce qui a engendré sur votre feuille d'impôt une augmentation de la somme à payer de 900%.

B Estampe, seul représentant de l'opposition a voté contre cette taxe, rappelant les engagements pris lors des élections municipales de ne pas augmenter les impôts, soucieux de votre pouvoir d'achat. Les autres élus d'Epernon ont voté pour.

De plus, nous persistons à dire que le projet de parking de 35 places à 700 000 € qui détruit le dernier verger communal est une mauvaise idée. Le maire se soucie peu du nombre important de citoyens ayant exprimé leur opposition à ce parking et préférant qu'il soit situé sur le forum.

Enfin, nous avons maintes fois demandé au maire d'organiser une réunion avec les riverains de la maison de la rue Drouet risquant de s'effondrer, mais aucune rencontre n'a été organisée depuis 3 ans que cela dure !

Commerçants comme habitants sont dans l'expectative, le maire refuse toute rencontre. La crêperie est maintenant fermée et d'autres commerces souffrent de l'absence de décisions rapides.

Même présentées positivement, nos propositions ne trouvent pas d'écho auprès de l'équipe municipale. Notre vigilance agace, nos demandes énervent, nos interventions font soupirer. Par contre, si nous sommes absents, c'est le silence au conseil. Les enregistrements sur « Épernon YouTube » l'attestent.

Meilleurs vœux à tous

Vos élus : B Estampe, I Marchand, R Hamard, F Pichard

AIMER ÉPERNON

Chers Sparnoniens,

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle année ! 2022 fut pour Aimer Epernon une année de travail, de propositions, de temps forts, riches en échanges, lors des conseils municipaux auxquels nous assistons assidument, dans la rue, les commerces.

2023 voit se tourner l'ultime page de vie d'Aimer Epernon. En effet, pour des raisons personnelles, Dalila Dorol a décidé de quitter le groupe entraînant de facto sa dissolution.

En toute indépendance, Dalila Dorol et Héléne Charrier continueront à honorer leurs mandats de Conseillères municipales d'opposition.

Chacune continuera à siéger dans les commissions communales et intercommunales dont elle est déjà membre.

N'oubliez pas que nous étions, nous sommes et serons toujours là pour vous !

Fidèlement vôtres

Contact : dalila.dorol@gmail.com

helenecharrier.decoration@gmail.com

Diffusion Conseil municipal YouTube



immobilier

Achat/Vente
Location
gestion locative
Syndic de copropriété

Place Aristide Briand - 28230 EPERNON

 **02 37 83 50 60**

E-mail : agence@ageimmobilier.com

www.ageimmobilier.com

GARAGE DUCHÉ

à votre service depuis 1946



Vente véhicules neufs et occasions
Entretien toutes marques
VUL, Poids Lourds, TP et Camping-Cars

10, Route de Gallardon
28231 Épernon / Hanches
Tél. 02.37.83.61.10
accueil-garageduche@orange.fr



PARC de
3000 machines

Reservez votre
matériel en ligne

interlocation-matériels.com

PARTICULIER
PROFESSIONNEL



Epernon - 02.37.18.01.02 110 Av. de L'Europe



FRANCE PARE-BRISE

une marque de Saint Gobain

INTERVENTION SUR TOUS TYPES DE VÉHICULES

01 30 41 80 31

14 rue Pierre Métairie - ZA du Bel Air 78120 RAMBOUILLET



CERIB

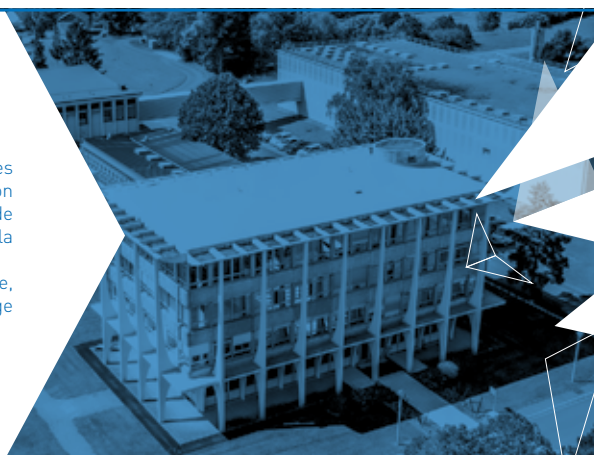
Expertise concrète

Centre Technique Industriel présent depuis plus de 50 ans à Épernon, le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton accompagne l'industrie des produits en béton et le secteur du BTP pour un aménagement des territoires durable et respectueux de l'environnement. Le Cerib contribue aux solutions innovantes pour le présent et le futur de la construction et de la sécurité des biens et des personnes.

Il propose de nombreuses offres d'emploi dans tous les domaines scientifique, technique et administratif, et accueille chaque année des stagiaires du collège au doctorat.

📍 1 rue des Longs Réages - 28230 Épernon

📧 cerib@cerib.com 🌐 www.cerib.com



Expanscience et Épernon, une histoire qui dure

Chez Expanscience, nous sommes une société à mission et notre raison d'être est d'aider chacun à façonner son bien-être, de l'enfance à la séniorité. C'est ce qui nous fait avancer, chercher, innover depuis plus de 70 ans. Indépendants dans l'âme, nous sommes une entreprise française 100 % familiale.

Un site historique ...

Sur ce site historique, nos équipes Innovation, Recherche, Développement et Production, soit près de 300 collaboratrices et collaborateurs, travaillent en concertation.



64 millions
de produits fabriqués
sur le site d'Épernon

Produits distribués
dans **100 pays**

... engagé localement pour les Hommes et l'environnement

Pour nous c'est clair : le bien-être des femmes et des hommes est indissociable de la santé de la planète, et se trouve entre nos mains, à tous.

Entreprise



Certifiée

Notre impact positif sur la société et l'environnement est reconnu par la certification B Corp et à travers notre programme de RSE « impACT », nous nous engageons à devenir une entreprise à impact positif et régénératrice.

→ Parmi nos actions :

- 11 % des emplois du secteur pharmaceutique, cosmétique et chimique du département Eure-et-Loir liés à notre activité.
- 100 % d'électricité renouvelable achetée sur notre site.
- -33 % de gaz et -21 % d'électricité consommés pour 100 unités produites depuis 2010.
- 152 tonnes de plastique et 65 tonnes de carton économisées depuis 2010 grâce à l'éco-socio-conception de nos produits Mustela.
- 3 certifications ISO : 50001, 14001 et 45001.

→ Nos engagements pour notre site d'Épernon :

- Valoriser 100 % de nos déchets d'ici à 2025.
- Réduire de 40 % nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.
- Acheter 10 % de gaz vert en 2023 et 20 % d'ici 2024.
- Développer et renforcer les filières locales, notamment avec nos partenaires agricoles.

*Le bien-être
est entre
nos mains*